



ALLEMAGNE

ALLEMAGNE

Commune de FORBACH

Commune de STRING - WENDEL

Direction  
Départementale  
des Territoires  
de la Moselle



Service  
Risques  
Énergie  
Construction  
Circulation  
Urbanisme et Prévention des Risques

# BASSIN HOULLER LORRAIN

## Remontée de nappe

( Rapport E2018 / 034 DE - 18 LOR 22060  
Date du 27/04/2018 )

### Commune de SCHOENECK

*Classes de profondeur de la nappe des GTI*

**Carte annexée au PAC de maîtrise de l'urbanisme  
du 13 novembre 2018**

Le Préfet

Didier MARTIN

### LEGENDE

#### Zones soumises à la remontée de nappe

-  Nappe affleurante (jusqu'à 0,5 m de profondeur)
-  Nappe sub-affleurante (de 0,5 à 3 m de profondeur)
-  Nappe plus profonde (de 3 à 5 m de profondeur)

0 50 100 150 200 250m